

Commande

5 Commande

5.1 Contrôles avant la mise en service

- Niveau d'huile moteur (voir manuel du moteur)
- Niveau du liquide de frein
- Niveau d'huile hydraulique
- Pression des pneus
- Profondeur des sculptures
- Niveau de liquide de batterie
- Installation d'éclairage
- Réglage du siège
- Activation de la limitation de pivotement. Pour ce, l'interrupteur à bascule (4-11/14) doit être actionné vers le haut et verrouillé.
» ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement «
- Retirer éventuellement la sécurité du dispositif d'orientation (1-4/flèche)
» ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement «
- Calage de la flèche télescopique, [(le cas échéant retirer l'appui de la flèche porte-godet) (installation optionnelle) (1-1/flèche)
- Ouvrir le cas échéant le robinet à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et accessoire » ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement «
- Etat général de la machine, p. ex. fuites
- Contrôler la présence
 - d'une mallette de secours
 - d'un triangle de signalisation
 - d'un avertisseur

5.2 Mise en service

5.2.1 Démarrer le moteur diesel

- (1) Mettre la ceinture de sécurité (5-8/2).
- (2) Serrer le levier à main du frein de parking (4-10/4).
- (3) Amener le commutateur de marche (4-10/12) en position „0“ (blocage du démarreur!).
- (4) Mettre la clé de contact dans le démarreur (4-11/19) et la tourner vers la droite en position „I“ (5-1).

REMARQUE

- Le témoin de charge, le témoin de frein de parking et de pression d'huile-moteur sont allumés. Les instruments pour indicateur du niveau de carburant, température d'huile-moteur et compteur d'heures sont enclenchés.
- Démarrer le moteur en position marche à vide.
- (5) Tourner la clé de contact vers la droite en position „III“. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé.

REMARQUE

- Si le moteur n'a pas démarré après un deuxième essai, s'informer de la cause auprès du tableau des dérangements du mode d'emploi du moteur (chapitre 7.1).
- Dans le cas de températures exceptionnellement basses, procéder selon le mode d'emploi du moteur.
- Après un démarrage à froid, l'indicateur de colmatage (4-11/25) peut s'allumer prématurément. Ils s'éteint cependant lors du réchauffement de l'huile hydraulique. N'utiliser le véhicule jusqu'à extinction du témoin (4-11/25) qu'avec un nombre de tours **faible**, jamais à plein régime.

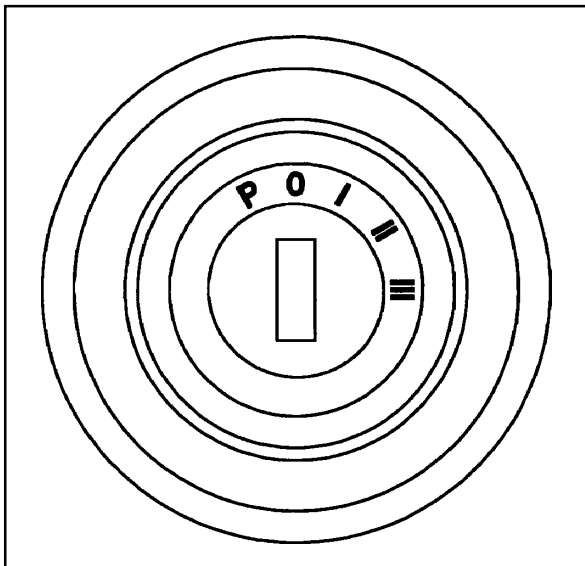


Fig. 5-1



5.2.2 Exploitation hivernale

ATTENTION

Pour des températures extérieures inférieures à 0°C, « faire chauffer » convenablement le moteur du véhicule afin d'éviter d'endommager certains éléments. Pour cela, actionner tous les vérins du véhicule (vérin de levage, vérin de déversement, vérin de pivotement et vérin télescopique) en fonctionnement à vide pendant un certain temps (en fonction de la température ambiante).

Un fonctionnement sans défaut du véhicule, également à de basses températures, ne peut être garanti que si les travaux suivants ont été effectués :

5.2.2.1 Carburant

En présence de basses températures, des engorgements du système de carburant peuvent apparaître suite à des dépôts de paraffine. Utiliser pour cette raison, lors de températures extérieures inférieures à 0°C, un carburant diesel d'hiver (jusqu'à -15°C).

REMARQUE

En principe, le carburant diesel d'hiver est proposé à temps avant le début de la saison froide. Un carburant diesel additif est généralement proposé avec une température d'emploi allant jusqu'à env. -20°C (diesel super).

En-dessous de -15°C ou de -20°C, du pétrole doit être additionné. Rapport de mélange requis selon le diagramme (5-2).

- I = Carburant diesel d'été
- II = Carburant diesel d'hiver
- III = Carburant diesel super

ATTENTION

N'effectuer le mélange que dans le réservoir ! Effectuer tout d'abord le plein avec la quantité nécessaire de pétrole, puis ajouter le carburant diesel.

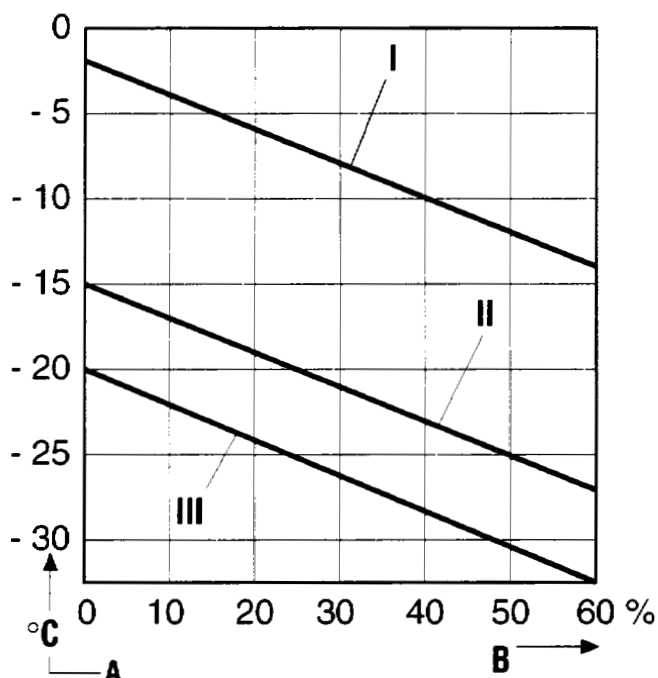


Fig. 5-2

5.2.2.2 Vidange de l'huile moteur

Voir la notice technique du moteur et les instructions de fonctionnement du véhicule (chapitre 8.2.4).

5.2.2.3 Vidange de l'installation hydraulique

ATTENTION

Du fait que l'huile hydraulique voit sa viscosité (semi-fluidité) se modifier avec la température, la température ambiante sur le lieu d'exploitation du véhicule est déterminante pour le choix de la classification de la viscosité (classification SAE). Les conditions optimales de fonctionnement seront atteintes lorsque l'huile hydraulique utilisée correspondra à la température ambiante attendue. C'est pourquoi, il faut utiliser en cas de besoin une huile hydraulique de haute qualité.

Vidange de l'installation hydraulique, voir chapitre 8.2.6.



5.2.2.4 Antigél pour le lave-glace



ATTENTION

Si des températures inférieures à 0° C sont attendues, l'eau du lave-glace (4-9/3) doit être protégée à temps contre la formation de glace avec suffisamment d'antigel. Respecter les données du fabricant pour le rapport de mélange.

5.2.3 Conduite sur la voie publique



ATTENTION

- La conduite sur la voie publique n'est autorisée **qu'avec les godets standard ou multifonctions ou pour matériaux légers** et **qu'avec** la protection du godet.
- Le télescope doit être entièrement replié.
- Il est interdit de rouler sur la voie publique avec le godet rempli.
- En cas de feux de croisement allumés ne servant qu'à éclairer la chaussée, la vitesse maxi autorisée est de 30 km/h.
- Les phares de travail doivent être éteints (4-11/1).
- Le gyrophare (installation optionnelle) ne doit être allumé, selon le § 52 (4) N° 1 de la StVZO, que si le véhicule est identifié par des marquages d'avertissement rouges et blancs.
- Les crans de marche de l'engrenage distributeur ne doivent être commutés qu'à l'arrêt et si uniquement l'interrupteur de sens de marche (4-10/12) se trouve en position „0“ (uniquement pour machines à grande vitesse).

Le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable de la classe **“C1”**.

Ceci correspond à :

- Classe V ancienne pour la machine à vitesse lente
» **Version 20 km/h** «
- **Classe III pour le véhicule rapide**
» Version 30 km/h et 35 km/h «

Il convient de conserver à portée de la main le permis de conduire (original) ainsi que l'autorisation d'exploitation (original).

Avant de circuler sur la voie publique, prendre les mesures de sécurité suivantes :

5.2.3.1 Conduite avec un godet

(1) Rabaisser la flèche télescopique de sorte que le point le plus bas de la flèche télescopique ou du godet soit placé à 30 cm au-dessus de la voie (5-3).

(2) Fermer le robinet à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et accessoire (1-2/flèche).

ATTENTION

Fermé, le levier à main du robinet à boisseau sphérique est oblique à la direction d'écoulement. De cette manière, un abaissement non-voulu de la flèche porte-godet et une inclinaison ou un renversement du godet seront évités pendant le trajet.

(3) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale (1-3/flèche) dans le dispositif de blocage (1-4/flèche) et arrêter avec une goupille à ressort.

(4) Recouvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-3/flèche).

(5) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-4/flèche).

(6) Faire un contrôle de l'éclairage.

(7) Verrouiller les deux portes.

(8) Commuter le levier de renvoi de direction en position „direction par roues arrière“ (4-9/2).

(9) Desserrer le frein de parking (4-10/4).

(10) Enclencher la vitesse II (4-11/13) »ne concerne que les véhicules rapides«.

ATTENTION

Les crans de marche de l'engrenage distributeur ne doivent être commutés qu'à l'arrêt et si uniquement l'interrupteur de sens de marche (4-10/12) se trouve en position „0“.

(11) Présélectionner le cran de marche hydraulique II (4-10/13).

(12) Présélectionner le sens de marche (4-10/12).

(13) Appuyer sur l'accélérateur (4-8/2).

REMARQUE

La machine démarre. La vitesse est déterminée par la position de l'accélérateur.

ATTENTION

- Le frein de service est activé en appuyant sur la pédale de frein (4-8/3).

- **Ne pas** changer la direction de marche pendant la conduite afin de ne pas mettre les autres usagers en danger.



Fig. 5-3



Fig. 5-4



5.2.4 Utilisation de la machine

En général, tous les travaux sont effectués avec le cran de marche hydraulique II (4-10/13) et à la vitesse adaptée aux conditions d'utilisation (4-11/13) » ne concerne que les véhicules rapides «.



ATTENTION

Les crans de marche de l'engrenage distributeur ne doivent être commutés qu'à l'arrêt et si uniquement l'interrupteur de sens de marche (4-10/12) se trouve en position „0“ (uniquement pour machines à grande vitesse).

Pour des usages spéciaux demandant un réglage plus minutieux de la vitesse ou exigeant un nombre de tours du moteur élevé à une vitesse de déplacement faible, le cran de marche hydraulique „I“ (4-10/13) peut être actionné et ainsi la vitesse de déplacement sera limitée à 6 km/h.

Pour atteindre le maximum de performance, il faut combiner la traction propulsive et l'hydraulique de travail. La commande des forces disponibles incombe à l'opérateur, en fonction des conditions d'utilisation par l'intermédiaire de l'accélérateur, du freinage d'approche et du levier à main pour l'hydraulique de travail.



REMARQUE

Le passage du cran de marche hydraulique I à II, ou l'inverse, peut également être effectué pendant que le véhicule roule. Il est cependant conseillé de ne pas passer du cran de marche hydraulique II au cran de marche I lors d'une vitesse de déplacement élevée du véhicule car cela nécessite un freinage intense.

- (1) Verrouiller les deux portes.
- (2) Desserrer le frein de parking (4-10/4).
- (3) Sélectionner la vitesse (4-11/13) »ne concerne que les véhicules rapides«.
- (4) Présélectionner les crans de marche hydrauliques (4-10/13).
- (5) Présélectionner le sens de marche (4-10/12).
- (6) Appuyer sur l'accélérateur (4-8/2).



REMARQUE

- La vitesse de marche, voire la poussée, ne peuvent être modifiées que par la position que l'on donne à l'accélérateur.
- Quand on aborde une pente à „plein gaz“, la vitesse diminuera cependant en faveur de la force de poussée.
- La poussée et les vitesses de marche sont les mêmes en marche AV et en marche AR.



ATTENTION

- Durant l'exploitation et en particulier lors de la prise de charge, respecter l'affichage de charge (4-5). Il délivre à tout moment à l'opérateur des informations sur l'état de charge respectif du chargeur télescopique.
- Si la lampe-témoin de température d'huile hydraulique (4-11/26) s'allume pendant la marche, la machine doit être immédiatement arrêtée et la cause déterminée par un expert en hydraulique qui réparera la panne.

DANGER

Si des utilisations spéciales nécessitent des déplacements avec une flèche télescopique redressée, maintenir le godet ou l'équipement complémentaire près de la roue ou réduire la distance à parcourir à un minimum. Si une roue est relevée par le dispositif d'appui en raison d'inégalités du sol, faire pivoter brièvement la flèche télescopique dans le sens de la marche afin d'éviter le blocage de l'essieu.

5.2.5 Système de chauffage et d'aération

5.2.5.1 Réglage du débit d'air

(1) Tourner le commutateur rotatif du ventilateur (5-5/flèche) en position 0, 1 ou 2 selon l'afflux d'air désiré.

(2) Régler le volume d'air aux tuyères installées latéralement (5-6/flèche).



Fig. 5-5



Fig. 5-6

5.2.5.2 Mise en marche du chauffage

(1) En fonction de la chaleur désirée, tourner le robinet à boisseau sphérique (5-7/flèche) en position verticale ou avant.

REMARQUE

Robinet à boisseau sphérique vertical - froid.

Robinet vers l'avant - chaud.

(2) Régler le débit d'air comme décrit sous 5.2.5.1.



Fig. 5-7

5.3 Mise hors service

5.3.1 Garer la machine

- (1) Arrêter le véhicule sur un sol ferme, si possible pas dans une montée.
- (2) Déposer le godet et l'équipement complémentaire sur le sol.
- (3) Amener le commutateur de marche (4-10/12) en position „0“.
- (4) Serrer le frein de parking (4-10/4).



DANGER

Si le véhicule doit être garé dans des montées ou des descentes, placer, **en plus** du frein de parking actionné, des cales devant les roues de l'essieu avant sur le côté incliné.

5.3.2 Arrêter le moteur diesel



ATTENTION

Si le moteur diesel est très chaud ou a été fortement surchargé, le faire tourner encore quelques minutes à vide avant de l'arrêter.

Tourner la clé de contact vers la gauche en position „0“ (5-1) et la retirer.



REMARQUE

En position „P“, le feu de position et l'éclairage du tableau de bord restent allumés.

5.3.3 Arrêt du système de chauffage et d'aération

- (1) Fermer l'alimentation d'air chaud (5-7/flèche).
- (2) Mettre le commutateur rotatif (5-5/2) pour ventilateur en position „0“.

5.3.4 Quitter le véhicule

- (1) Bloquer le levier à main de l'hydraulique de travail et de l'hydraulique additionnelle (1-2/flèche).
- (2) Retirer la clé de contact et fermer les portes.



DANGER

La porte droite de la cabine du conducteur ne doit être utilisée qu'en tant que sortie de secours.

5.4 Réglage du siège

5.4.1 Siège Isri

(1) Régler l'inclinaison du dossier ou rabattre le dossier à l'aide du levier (5-8/3).

(2) Mettre la ceinture de sécurité sur bassin (5-8/2).

(3) Régler la hauteur ou l'inclinaison du siège à l'arrière en tirant le levier (5-8/4) vers le haut.

(4) Régler la hauteur ou l'inclinaison du siège à l'avant en tirant le levier (5-8/5) vers le haut.

(5) La suspension à ressorts du siège peut être réglée à l'aide d'une roue à main (5-9/1) et adaptée au poids du conducteur (40 ... 130 kg).

(6) Déterminer la hauteur des accoudoirs à l'aide du bouton de réglage rotatif (5-8/1).

(7) Si besoin est, redéfinir la position des transmetteurs de soupape pour l'hydraulique de travail et accessoire (4-10/9).

(8) Tout en tirant l'arceau (5-9/2) vers le haut et en déplaçant en même temps le siège vers l'avant ou l'arrière, le siège du conducteur peut être ajusté dans sa position horizontale selon les besoins du conducteur.

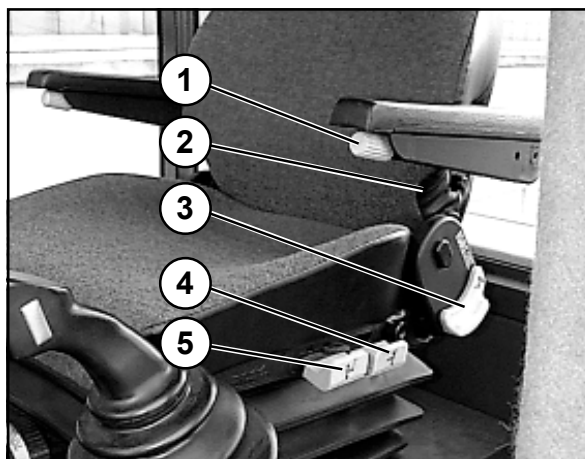


Fig. 5-8

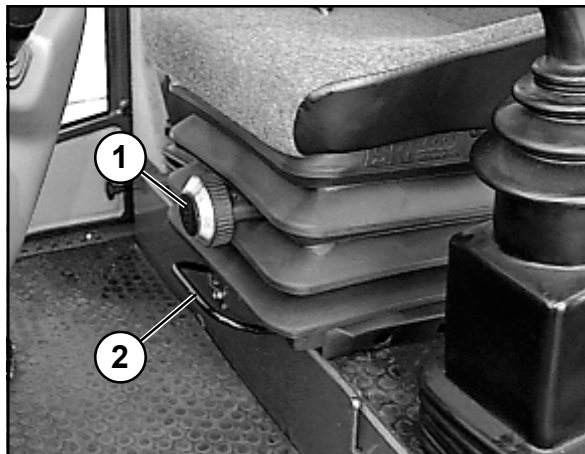


Fig. 5-9

5.4.2 Siège Grammer

(1) Réglage du poids :

Le poids du conducteur doit être réglé lorsque le siège est vide, et ce en tournant le levier de réglage du poids. Le poids réglé du conducteur peut être lu sur la fenêtre-regard (5-10).

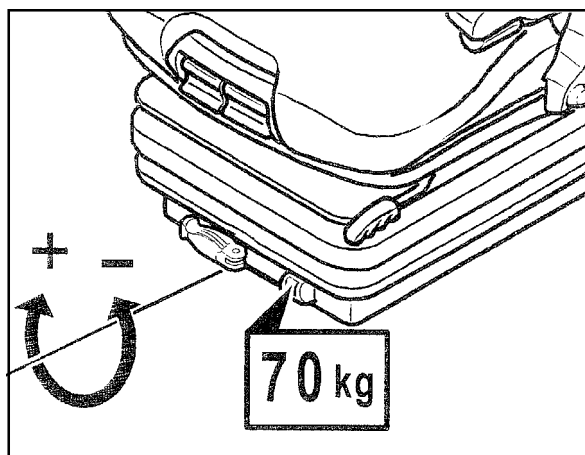


Fig. 5-10

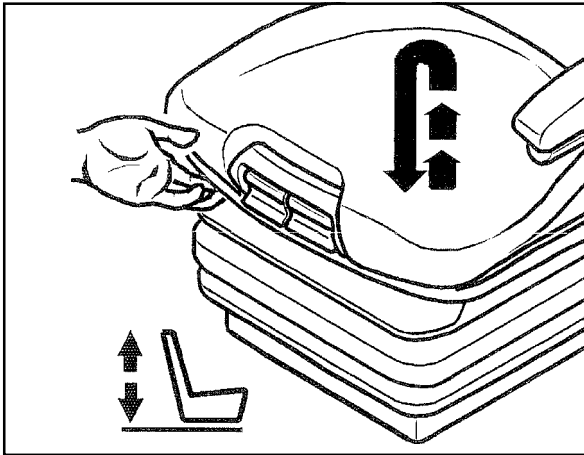


Fig. 5-11

(2) Réglage de la hauteur :

Le réglage de la hauteur peut être adapté en plusieurs niveaux.

Selon le besoin, soulever le siège du conducteur jusqu'à un encliquement audible. Si le siège du conducteur est soulevé au-dessus du dernier cran (butée), le siège du conducteur s'abaisse dans la position inférieure (5-11).

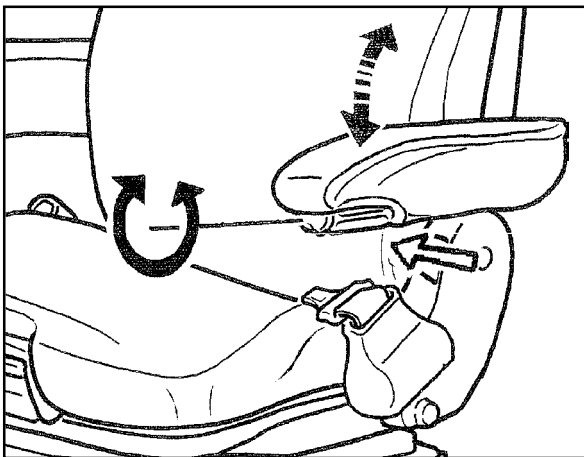


Fig. 5-12

(3) Inclinaison de l'accoudoir :

L'inclinaison longitudinale des accoudoirs peut être modifiée en tournant la roue à main (5-12/flèche).

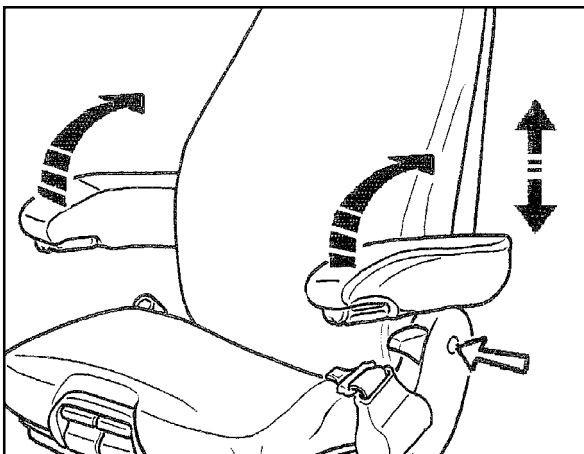


Fig. 5-13

(4) Accoudoirs :

Si besoin est, les accoudoirs peuvent être repliés vers l'arrière et être adaptés individuellement en hauteur.

Afin de régler la hauteur des accoudoirs, le capuchon rond (5-13/flèche) doit être séparé du revêtement.

Desserrer l'écrou hexagonal (clé de 13 mm), amener les accoudoirs en position désirée et resserrer l'écrou. Enfoncer le capuchon séparé sur l'écrou.

(5) Réglage du dossier :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-14/flèche).

REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

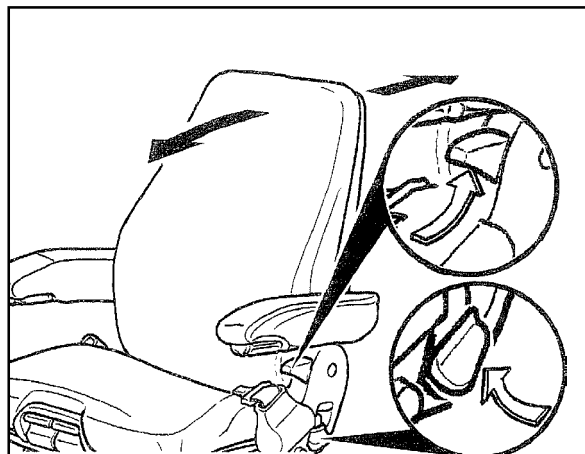


Fig. 5-14

(6) Réglage longitudinal :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé (5-15).

REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

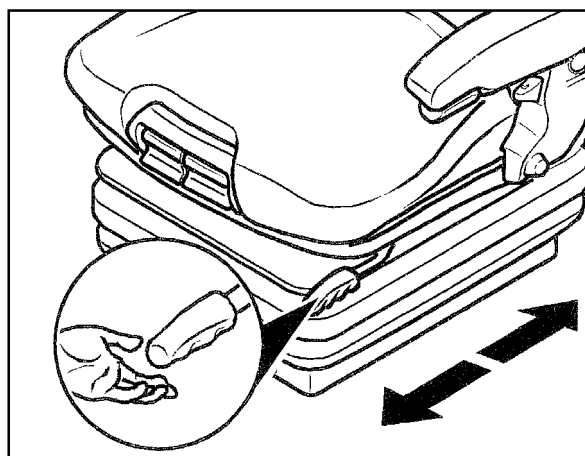


Fig. 5-15

5.5 Commutation de la direction

ATTENTION

- Les roues de l'essieu arrière doivent se trouver en position rectiligne avant que le levier de renvoi ne soit actionné (5-16/flèche).
- La commutation de direction ne doit être effectuée **que lorsque le véhicule est à l'arrêt**. Pour commuter la direction, actionner le levier à main vers l'avant (direction par essieu arrière) ou vers l'arrière (toutes roues motrices).

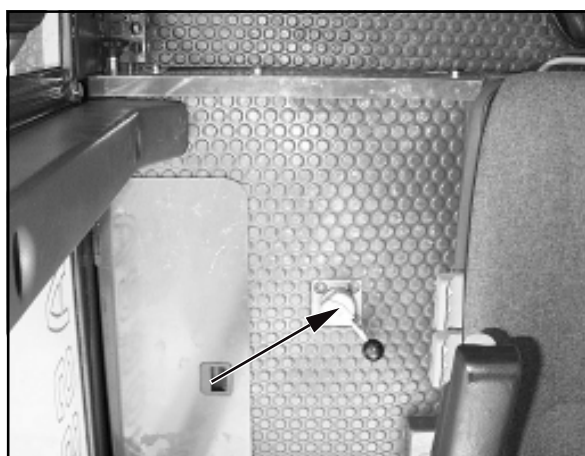


Fig. 5-16